



## RAPPORT DU MAIRE

**Adstockois, Adstockoises,**

En vertu d'une tradition établie de l'article 955 du Code municipal du Québec, abrogée en juin 2017, je considère qu'il est tout de même important de perpétuer le discours du maire afin de présenter annuellement un rapport sommaire de la situation financière de la Municipalité (à partir des états financiers 2019), des indications préliminaires pour la fin du présent exercice financier, d'un bilan de l'année 2020 et des orientations générales pour l'année 2021. De plus, je dépose en annexe la liste des contrats comportant une dépense excédant la somme de 25 000 \$ pour chacun des fournisseurs dont des contrats ont été conclus après le dernier rapport du maire ainsi qu'une liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale supérieure à 25 000 \$.

### 1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Selon les données vérifiées de l'année 2019, les revenus de fonctionnement et les affectations de la Municipalité furent de l'ordre de 6 318 088 \$ tandis que les dépenses se chiffraient à 6 264 258 \$ d'où un excédent net des revenus sur les dépenses de 53 830 \$ avant redressement.

### 2. LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La vérification fut effectuée par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton au mois de février 2020. À leur avis, ces états financiers représentaient fidèlement les résultats des opérations de la Municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2019 ainsi que sa situation financière constatée à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec. Le rapport du vérificateur externe a été déposé le 11 mai et les états financiers vérifiés ont fait l'objet d'une présentation à la séance du conseil du 8 juin et dans l'édition de L'Arrivage de juillet-août.

### 3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DU PRÉSENT EXERCICE

Pour l'année 2020, la Municipalité dispose d'un budget de 6 140 303 \$. En date de la fin du mois d'octobre, les opérations se déroulaient sensiblement comme prévu. À moins de dépenses soudaines et imprévisibles d'ici la fin de l'exercice, nous anticipons un résultat équilibré.

### 4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les émoluments des élus municipaux sont régis par un règlement adopté en vertu de la « *Loi sur le traitement des élus municipaux* ». Les rémunérations et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal sont détaillées ainsi pour l'année 2020 :

|   | <b>Rémunération de base</b> | <b>Allocation de dépenses</b> |
|---|-----------------------------|-------------------------------|
| Maire   | 16 882.68 \$                | 8 441.28 \$                   |
| Conseiller  | 5 627.52 \$                 | 2 813.76 \$                   |
| <b>Par séance (conseil, préparatoire, travail) : rémunération additionnelle</b> |                             |                               |
| Maire   | 168.83 \$                   | 84.41 \$                      |
| Conseiller  | 56.28 \$                    | 28.14 \$                      |

### 5. BILAN 2020

Il ne va pas sans dire que le mandat du cinquième conseil municipal d'Adstock ne fut pas un long fleuve tranquille. Nous pouvons affirmer toutefois avoir retrouvé une certaine vitesse de croisière dans nos divers plans d'action, après avoir stabilisé les opérations et consolidé les ressources au plan organisationnel. Il reste des retards à rattraper et des défis à surmonter. Nous avons aussi des enjeux comme celui d'avoir à composer avec une crise sanitaire, une pandémie mondiale, qui n'est pas terminée et qui a certes des répercussions dans notre fonctionnement et qui impacte évidemment notre quotidien.

Notre plan d'action prévoyait cette année la poursuite de l'amélioration de notre réseau routier et la finalisation des projets tels la mise aux normes des réseaux d'aqueduc Sainte-Anne-du-Lac et du lac Jolicoeur, le soutirage des boues des étangs de Saint-Méthode, la décontamination du terrain de l'ancienne quincaillerie, la déphosphatation des étangs de Sacré-Cœur-de-Marie et la réfection des patinoires extérieures de Saint-Daniel et Sacré-Cœur-de-Marie.

Nous avons mené plusieurs dossiers de front comme celui de l'annexion du lac à la Truite auprès de la Commission municipale, la mise sur pied d'une collaboration intermunicipale pour le partage de notre service d'ingénierie, l'élaboration du plan d'intervention, l'obtention de plus de 4 millions de dollars en aide financière pour des projets futurs et l'automatisation de certaines procédures de gestion interne. La population en verra certainement les bénéfices au courant de la prochaine année. Au niveau des relations avec le milieu et de l'information aux citoyens, nous avons déployé de nouveaux outils : enregistrement, traitement et suivi des requêtes, plaintes et demandes, mise en œuvre d'un module de communication interactif, production et diffusion de capsules télévisuelles, forum de discussion pour les associations.

Nous avons avec le milieu posé des gestes pour la protection de l'environnement en instaurant une patrouille en urbanisme, en procédant à l'étude de sécurité du barrage du lac du Huit, en transférant la gestion des débarcadères des lacs Bolduc et Jolicoeur, en contribuant à l'éradication du myriophylle à épi au lac du Huit et à l'inventaire des plantes envahissantes aux lacs à la Truite et Bolduc. Dans le souhait d'améliorer l'attractivité de notre milieu, un virage a été entrepris au Service des loisirs. Malgré le contexte de la crise sanitaire, nous avons innové avec la chasse aux cocos, une parade et des spectacles dans les rues et sur l'eau et la fête d'Halloween et Noël. Nous poursuivons aussi nos démarches afin de ramener le hockey mineur et bonifier l'accès aux activités et aux infrastructures au meilleur coût pour nos citoyens.

Pour assurer un développement coordonné et harmonieux de notre territoire, nous nous devons, comme élu et représentant de la population, agir comme gardien de l'unité municipale et montrer l'exemple en participant au développement de tous les secteurs, en œuvrant pour le bien commun et en collaborant pour tenir compte des diverses réalités qui composent notre Municipalité. Je n'insisterai jamais assez sur cette importance du vivre ensemble afin d'avancer. Nous formons un, telle est notre devise.

## **6. PRIORITÉS ET PLAN DE TRAVAIL 2021**

Nous croyons que l'année 2021, année du 20<sup>e</sup> anniversaire de fondation, en sera une de grands chantiers. Avec les subventions reçues, plusieurs projets de voirie se réaliseront et auront pour effet de devancer des travaux prévus évitant d'avoir à les supporter à même le budget municipal. Le conseil municipal s'est ainsi fixé comme objectif de poursuivre les travaux d'amélioration dans l'ensemble de la Municipalité et de placer le citoyen au cœur de ses préoccupations et de ses décisions.

Nous aurons à proposer et à mettre en œuvre, selon le cas et les secteurs, des solutions aux problématiques de gestion des eaux pluviales, de refoulements d'égout et d'accumulation de sédiments dans les plans d'eau. Nous compléterons les projets pour lesquels nous avons reçu des subventions dont l'aménagement des rues Sheink et Principale, des places publiques à Sacré-Cœur-de-Marie et à Saint-Méthode et de sentiers au mont Adstock, le reboisement de certains terrains appartenant à la Municipalité et la conversion de l'éclairage du Complexe sportif et des rues au LED. Nous maintiendrons les aides financières auprès de nos organismes afin qu'ils poursuivent leur mission et nous espérons voir enfin la réalisation de projets structurants comme celui du Domaine Escapad et du Centre de transformation agroalimentaire. Nous souhaitons actualiser notre planification stratégique municipale, notre campagne d'achat local et notre stratégie en matière de développement résidentiel, réviser nos règlements d'urbanisme, convenir des termes du contrat de travail de nos employés, diversifier nos sources de revenus en misant sur la coopération municipale, adopter une politique environnementale, de communication et un plan triennal d'immobilisations qui inclura un plan d'entretien de voirie locale, un carnet d'entretien pour nos bâtiments et nos équipements. En cette dernière année de mandat, les élus veulent laisser la Municipalité en bon ordre pour le prochain conseil qui prendra le relais à la fin de 2021.

## **CONCLUSION**

Nous prenons soin d'administrer les affaires municipales en fonction de l'intérêt collectif. Nous soutenons ceux et celles qui veulent le bien de la Municipalité et qui s'efforcent d'animer et dynamiser notre communauté. Nous tentons de répondre aux besoins exprimés par nos différents milieux de vie dans la capacité de nos moyens. C'est en résumé nos engagements. Je désire en terminant souligner la qualité du travail de nos employés(es) et témoigner toute ma gratitude pour nos nombreux bénévoles des différents comités et de nos entrepreneurs et artisans qui contribuent à rendre notre communauté encore plus unie, dynamique, chaleureuse et accueillante. Prenez note que nous dévoilerons notre dernier budget le 14 décembre prochain. Nous vous remercions pour votre confiance. Merci de votre attention.

## «ANNEXE 1»

### **Liste des fournisseurs ayant une dépense excédant 25 000 \$**

1. ASPHALTE NICOLAS LACHANCE INC.;
2. CITÉ CONSTRUCTION TM INC.;
3. COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE D'ADSTOCK;
4. CONSTRUCTIONS DE L'AMIANTE INC.;
5. DUBOIS & FRERES LTEE
6. DURAND MARQUAGE & ASS. INC.;
7. ETHIER AVOCATS INC.;
8. EXCAVATION BOLDUC;
9. EXCAVATION RODRIGUE & FILS INC.;
10. GROUPE NADEAU INC.;
11. GROUPE ULTIMA INC.;
12. LEPROHON INC.;
13. LE MAITRE CONSTRUCTEUR SAINT-JACQUES INC.;
14. METAL PLESS INC.;
15. MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC;
16. MRC DES APPALACHES;
17. PAVAGE CENTRE-SUD DU QUEBEC;
18. PAVAGE SARTIGAN LTEE;
19. REGIE INTERMUNICIPALE REGION DE THETFORD;
20. REVOLUTION ENVIRONNEMENTAL SOLUTIONS LP;
21. SOMAVRAC C.C. INC.;
22. VILLE DE THETFORD MINES.

## «ANNEXE 2»

### **Liste des dépenses de plus de 2 000 \$ comportant une dépense totale supérieure à 25 000 \$**

1. ARPO GROUPE-CONSEIL;
2. CENTRE DU CAMION AMIANTE;
3. COUILLARD CONSTRUCTION LTEE;
4. LES ENTREPRISES A.L.O. POMERLEAU LTEE;
5. FINANCIÈRE MANUVIE;
6. HYDRO-QUEBEC;
7. PG SOLUTIONS INC.;
8. SANI-THETFORD (2000) INC.;
9. SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER INC.;
10. TOROMONT CAT (QUEBEC).